

«Jean Arthuis Interviewé par Jean Marc Sylvestre"Il faut surtout des réformes structurelles pour réduire le niveau des dépenses publiques!"»

08/03/2013

Jean Arthuis – UDI : « On a besoin de réformes structurelles lourdes »

Alors que le déficit de l'État français s'est creusé de 300 millions d'euros fin janvier, par rapport à 2012, Jérôme Cahuzac va envoyer à ses collègues ministres des lettres de cadrage. L'effort d'économies demandé par Bercy pour 2014 sera « un peu supérieur » à 5 milliards d'euros a déclaré le ministre du Budget. Pour le vice-président de l'UDI et sénateur de la Mayenne, Jean Arthuis, ce n'est pas d'économie en économie que le gouvernement réduira le déficit. Des réformes structurelles lourdes s'imposent.

Jérôme Cahuzac a demandé 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires pour 2014. Est-ce suffisant selon vous ?

J'en doute. Il faut surtout des réformes structurelles, lourdes pour réduire le niveau des dépenses publiques. Il faut agir sur deux volets. Le premier c'est le 35 heures dans la fonction publique, je rappelle que l'institution des 35 heures ne devait pas s'appliquer à la fonction publique. Et puis un an plus tard, il y a eu une généralisation. Cela a engendré un surcoût que j'évalue à 25 milliards d'euros.

Malgré tout, on a l'impression que François Hollande et son gouvernement changent progressivement de politique sur la question des dépenses. Quel est votre sentiment ?

C'est vrai que l'on est train de sortir du déni de réalité. Mais pour l'instant les proclamations de volonté de réduire les dépenses publiques n'ont pas été suffisamment documentées. Une fois que l'on a dit que l'on allait baisser de 4 milliards les dépenses, il faut dire sur quoi. Je crois surtout que la majorité et l'opposition vont devoir sortir des tranchés partisans. On va très vite être obligé de trouver un consensus sur des réformes structurelles majeures qui concernent l'avenir du pays.

Quelles sont ces grosses réformes structurelles ?

Par exemple, je pense qu'il faut un moratoire sur les normes, en matière environnementale, accessibilité... C'est extrêmement coûteux et cela pèse sur les dépenses publiques. Quand le préfet de la Mayenne me demande de faire une carte du bruit sur l'ensemble du département, en application d'une directive européenne, ça m'oblige à engager 100.000 euros d'honoraires et derrière j'aurai la préconisation de plusieurs millions de travaux supplémentaires. Il faut que le gouvernement comprenne que l'on ne peut pas maintenir cela dans l'état. Mais d'autres questions se posent sur les représentations diplomatiques en Europe, la fonction publique... Les pistes sont nombreuses.